

OIM – 105ième Conseil exécutif

Message de l'Union postale universelle

Monsieur le Directeur général,

Madame la Directrice générale adjointe,

Excellences, Mesdames et messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Directeur général, de vous adresser les salutations les plus chaleureuses de la part de Bishar Hussein, Directeur général de l'Union postale universelle, qui n'a pu venir lui-même étant à Dakar au Sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il m'a demandé de le représenter et de vous communiquer à vous ainsi qu'aux Pays-membres de l'Organisation internationale pour les migrations toute sa satisfaction et ses remerciements quant au partenariat qui existe entre nos deux organisations. Ce partenariat entre l'OIM et l'UPU, agence spécialisée des Nations unies en charge du secteur postal, est le résultat d'une volonté commune d'apporter des contributions concrètes aux enjeux de la migration et du développement.

Dans ce but, l'OIM et l'UPU, sous l'impulsion de leurs Directeurs généraux, se sont engagées à proposer des solutions concrètes et tangibles aux populations migrantes et à leur famille restée dans leur pays d'origine. En joignant leurs avantages compétitifs et leurs expertises complémentaires, l'OIM et l'UPU ambitionnent d'apporter des réponses innovantes à des défis majeurs dans le contexte migration et développement. Parmi ces défis, citons les difficultés rencontrées par les migrants pour communiquer avec leurs familles, particulièrement dans les zones rurales, le coût trop élevé des transferts d'argent, l'exclusion financière des familles des migrants et des populations rurales, la faiblesse de l'éducation financière, ou encore la difficulté d'accès pour les migrants aux produits agricoles traditionnels de leur pays.

C'est pour répondre à ces problèmes qui touchent autant les migrants que leurs familles restées au pays que l'OIM et l'UPU ont joint leurs forces dans le cadre d'un projet innovant reposant sur les atouts des réseaux postaux. Grâce à leur réseau unique, les postes sont présentes partout, jusque dans les zones les plus reculées, offrent des services financiers abordables, notamment de transferts d'argent, des services de communication ainsi que l'accès aux marchés internationaux pour les petits producteurs. Autant d'atouts à exploiter au bénéfice des migrants et du développement.

Ce projet commun OIM/UPU, d'une durée de 4 ans et d'un budget de 4 millions d'USD concerne dans un premier temps le Burundi et la diaspora burundaise à travers le monde. Il a pour vocation à être dupliqué dans d'autres pays intéressés. Nous sommes confiants tant du côté de l'UPU que de l'OIM que ce projet aura les effets escomptés : baisse des coûts des transferts d'argent, développement des moyens de communication abordables pour les migrants et leurs familles, inclusion financière et développement local notamment dans les zones rurales. Pour cela les deux organisations ont sollicité le soutien financier des Pays-membres de l'OIM et de l'UPU et nous remercions d'ores et déjà la Belgique qui, via sa contribution volontaire aux ressources générales de l'OIM, a répondu positivement à cet appel ; un appel à contribution et à financement que nous réitérons aujourd'hui à l'occasion de la réunion du Conseil exécutif.

Nous sommes persuadés que ce partenariat concret et innovant entre deux organisations internationales est un exemple à suivre dans la poursuite de notre objectif commun de faire de la migration un atout pour le développement.

Contact : olivier.boussard@upu,int